

A Hazebrouck, le 17 septembre 2026,

Mesdames et Messieurs

Les DELEGUES TITULAIRES

DES COMMUNES MEMBRES DE TERRITOIRE D'ENERGIE FLANDRE

Nos réf : JLC/NLN/2026 CS

Affaire suivie par Natacha LECERF NOEL – DGS du TE FLANDRE
nlecerf@teflandre.fr

OBJET : Comité syndical du Lundi 28 Septembre 2026 à 18h30

Mesdames et Messieurs les délégués,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Comité Syndical du TERRITOIRE d'ENERGIE FLANDRE qui se tiendra le :

**Lundi 28 septembre 2026 à 18h30
Salle des fêtes Charles-Louis Vandenbossche
300 route d'Hazebrouck à WALLON-CAPPEL**

Vous trouverez en PJ, l'ensemble des questions portées à l'ordre du jour, ainsi que la note de synthèse accompagnée de ses annexes.

Je vous rappelle que le Comité ne peut valablement délibérer que si le quorum est atteint. En cas d'empêchement, je vous remercie de bien vouloir transmettre cette convocation à votre suppléant afin qu'il puisse vous représenter.

Vous remerciant par avance pour votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président de TERRITOIRE d'ENERGIE FLANDRE

Jean-Luc CLEENEWERCK,



Siège du TE Flandre en Mairie d'Hazebrouck - BP 70189 - 59524 HAZEBROUCK
Bureaux du TE Flandre 30 rue Louis Warein - 59190 HAZEBROUCK
contact@teflandre.fr / 03 28 50 99 78